

PRAYERS.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a communication had been received from the Secretary to the Governor General.

The communication was then read by the Honourable the Speaker, as follows:—

RIDEAU HALL
OTTAWA
GOVERNMENT HOUSE

OCTOBER 11, 1978

Madam,

I have the honour to inform you that His Excellency the Governor General will arrive at the Main Entrance of the Parliament Buildings at 2.45 p.m. on this day, Wednesday, the 11th of October 1978, and when it has been signified that all is in readiness, will proceed to the Chamber of the Senate to open formally the Fourth Session of the Thirtieth Parliament of Canada.

I have the honour to be,
Madam,
Your obedient servant,

ESMOND BUTLER,
Secretary to the Governor General.

The Honourable
The Speaker of the Senate,
Ottawa.

Ordered, That the communication do lie on the Table.

The Honourable the Speaker having put the question whether the Senate do now adjourn during pleasure to await the arrival of His Excellency the Governor General, it was—

Resolved in the affirmative.

After awhile, His Excellency the Governor General having come and being seated upon the Throne—

The Honourable the Speaker commanded the Gentleman Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that:—

“It is the pleasure of His Excellency the Governor General that they attend him immediately in the Senate Chamber.”

The House of Commons being come,

His Excellency the Governor General was then pleased to open the Session by a gracious Speech to both Houses, as follows:—

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication comme suit:

RIDEAU HALL
OTTAWA

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

le 11 OCTOBRE 1978

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à quatorze heures quarante-cinq de l'après-midi aujourd'hui, le 11 octobre 1978, et que lorsqu'on aura avisé le Gouverneur général que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la quatrième session du trentième Parlement du Canada.

Veillez agréer,
Madame le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Le chef du Cabinet du Gouverneur général,
ESMOND BUTLER.

L'honorable
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président demande si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général.

Adopté.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général arrive et prend place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres du Parlement:

Honourable Members of the Senate:

Members of the House of Commons:

I have the honour to welcome you to the Fourth Session of the 30th Parliament of Canada.

During the course of the past summer Her Majesty The Queen came to visit Newfoundland and Saskatchewan, and to open the Commonwealth Games. She joined all Canadians in congratulating the thousands of volunteer workers who helped make the Games so successful, and with all of us she applauded the remarkable achievements of Canadian athletes at Edmonton.

The Duke of Edinburgh visited British Columbia as well, where His Royal Highness took part in the two hundredth anniversary observance of Captain Cook's voyage to the Pacific Coast.

My wife and I paid an official visit to the King and Queen of Spain, who welcomed us most hospitably. Through us, Spain expressed its friendship and high regard for all Canadians.

As the end of my term of office approaches, my wife and I would like to thank parliamentarians and the people of Canada for the respect and affection which they have extended to us on countless occasions over the years.

We wish also to express our love for Canada. A great country is not created without difficulty, but to see it develop and grow stronger despite every obstacle has been for us a source of great joy and pride. Our faith in the future of Canada is stronger than it has ever been.

I: Urgent Action Needed

Parliament begins today a new Session which will concentrate upon Canada's two most pressing needs. They are the strengthening of our economy, and the renewal of our federation.

Those two inseparable imperatives are different expressions of the same goal: to strengthen Canada through unity; to unify Canada through economic strength.

Seldom in the past have the seriousness of the challenge, the strength of our national will, and the scope of our opportunities combined to create for Canada a moment in history so full of potential for good. Such a moment, if ignored, may not soon come again. That is one reason why you should approach your task with urgency.

Another is the legitimate expectation of the people of Canada in these difficult times. They expect their Parliament to respond to their most urgent needs with insight, with action, and with a minimum of delay.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième session de la trentième Législature du Canada.

Au cours de l'été qui vient de se terminer, Sa Majesté la reine est venue au pays visiter les provinces de Terre-Neuve et de Saskatchewan et inaugurer les Jeux du Commonwealth. C'est avec joie qu'Elle s'est associée à tous les Canadiens pour saluer le travail admirable des milliers de volontaires qui ont contribué au succès de ces Jeux et se réjouir des exploits absolument remarquables de nos athlètes devant les foules d'Edmonton.

Au surplus, le duc d'Édimbourg a visité la Colombie-Britannique où Son Altesse royale a assisté aux cérémonies marquant le deuxième centenaire des voyages du capitaine Cook sur la Côte du Pacifique.

De notre côté, nous nous sommes rendus en visite officielle auprès du roi et de la reine d'Espagne qui se sont montrés des hôtes des plus accueillants. A travers nous, c'est à toute la population canadienne que l'Espagne a ainsi témoigné son estime et son amitié.

Comme notre mission s'achèvera bientôt, nous voulons profiter de l'occasion pour remercier tous les parlementaires et tous les Canadiens des innombrables marques de respect et d'affection qu'ils nous ont témoignées tout au long de ces années.

Nous voulons aussi dire à tous notre amour du Canada. Un grand pays ne se bâtit pas sans difficulté, mais de le voir grandir et se fortifier malgré tous les obstacles a été pour nous une source de joie et de réconfort. Notre foi en l'avenir du Canada demeure plus forte que jamais.

I. Une action urgente s'impose

Le Parlement entreprend aujourd'hui une nouvelle session qui s'emploiera à répondre avec vigueur aux deux besoins les plus pressants du Canada, soit le renforcement de notre économie et le renouvellement de notre fédération.

Ces deux urgences inséparables ne sont d'ailleurs que l'envers et l'endroit d'un seul et même objectif: renforcer le Canada en consolidant son unité; unifier le Canada en renforçant son économie.

Rarement dans notre histoire, l'envergure de la tâche à accomplir, la force de notre volonté collective et l'immensité de nos chances se sont-elles conjuguées pour créer un moment aussi riche de promesses. Si nous le laissons passer, il ne s'en présentera sans doute pas un autre de sitôt. Voilà pourquoi vous devez vous mettre à la tâche de toute urgence.

A cette raison s'ajoutent les attentes légitimes de tous les Canadiens en ces temps difficiles. Ils comptent sur leurs représentants élus pour répondre avec sagesse, détermination et diligence à leurs besoins les plus pressants.

You will therefore be asked to focus your efforts upon the priority areas of the economy and the renewal of the federation.

To that end, the Government has prepared over the past few months a detailed plan of action. It is designed to increase confidence in the essential health and potential of the economy, and to strengthen the bonds which unite us in one Canadian community.

II: *Economic Policy Background*

The economic initiatives announced by the Government in August will intensify the assault upon unemployment and inflation.

Those initiatives will further restrain government spending, stimulate economic growth, and give more assistance to those in need. They carry forward commitments made by the Government in 1976 with the publication of *The Way Ahead*. Many of those commitments were endorsed by the First Ministers' Conference in February of this year.

First Ministers agreed to help the private sector to lead the way toward accelerated economic growth. They also reached agreement on important medium-term economic objectives.

In July of this year, Canada was a participant in the Bonn Summit Conference. There the leaders of the major industrialized countries of the free world planned a co-operative strategy against inflation, unemployment and slow growth.

Canada pledged at Bonn to do its part to restore vitality to the Canadian and world economies. After the conference, that pledge was transformed into action in a series of policy announcements.

They require action on two fronts. The first requirement is to further reduce the growth rate of federal spending.

The second is to pare down or eliminate many worthwhile but low-priority programs, in order to free the dollars necessary for a serious assault upon high-priority goals. These goals are to stimulate industrial expansion, put more Canadians back to work, and further protect from the impact of inflation those who are least able to protect themselves.

III: *Expenditure Restraint*

Let us examine the first of these requirements, restraint in government spending. To achieve sustained progress in the battle against inflation, the Government believes it is absolutely essential for Canadians to practise restraint in their price

On vous demandera donc de concentrer vos efforts sur les domaines prioritaires de l'économie et du renouvellement de la fédération.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement a préparé, au cours des derniers mois, un plan d'action détaillé. L'objectif de ce plan est d'accroître la confiance des gens dans la santé et les possibilités fondamentales de notre économie et de consolider les liens qui nous unissent tous en une seule entité canadienne.

II. *Historique de la politique économique du Gouvernement*

Les mesures économiques annoncées par le Gouvernement au mois d'août intensifieront la lutte contre le chômage et l'inflation.

Ces mesures restreindront encore davantage les dépenses publiques, stimuleront la croissance économique et offriront une aide accrue à ceux qui sont dans le besoin. Elles concrétisent en cela les engagements pris par le Gouvernement lorsqu'il publia, en 1976, *La voie à suivre*. Plusieurs de ces engagements ont d'ailleurs été endossés par les premiers ministres du pays lors de leurs conférence de février dernier.

Les premiers ministres ont convenu, entre autres, d'aider le secteur privé à prendre la tête du mouvement de relance économique. Ils se sont également entendus sur d'importants objectifs économiques à moyen-terme.

En juillet dernier, le Canada a pris part au Sommet de Bonn. Lors de cette Conférence, les dirigeants des sept principaux pays du monde occidental ont mis au point une stratégie de coopération pour combattre l'inflation, le chômage et la stagnation économique.

Le Canada s'est engagé lors de ce Sommet à faire sa part pour aider l'économie canadienne et l'économie mondiale à retrouver toute leur vigueur. Aussitôt après la Conférence, cet engagement s'est concrétisé par l'annonce de tout un ensemble de politiques.

Ces politiques exigent une action décidée sur deux fronts à la fois. Il faut, en premier lieu, réduire davantage le taux de croissance des dépenses fédérales.

Il faut, en second lieu, réduire à l'essentiel ou éliminer un certain nombre de programmes, valables mais moins urgents, afin de libérer les sommes nécessaires à la poursuite sérieuse des objectifs prioritaires du Gouvernement. Ces objectifs sont de stimuler l'expansion industrielle, de redonner du travail à plus de Canadiens et de mieux protéger contre les effets de l'inflation les citoyens les moins aptes à se défendre par eux-mêmes.

III: *Réduction des dépenses*

Arrêtons-nous un instant à la première de ces obligations: celle de réduire les dépenses publiques. Pour que le pays progresse dans sa lutte contre l'inflation, le Gouvernement croit qu'il est absolument essentiel que les Canadiens s'impo-

and income demands. The Government is also aware of its own responsibilities. Expenditure restraint has been a central theme of federal policy and practice since October, 1975. It was reinforced by the First Ministers' joint commitment in February to contain government spending below the trend growth rate of the Gross National Product.

In August, the Government set itself a more ambitious restraint objective. Planned federal spending this fiscal year will be reduced by five hundred million dollars, and next year's projected spending will be reduced by two billion dollars. As a result, the projected rate of expenditure growth during the next fiscal year is 8.9 percent. That is well below the forecast growth of 11 percent for the GNP.

The objectives of imposing more severe restraint on government spending are two.

The first is to encourage a more vigorous expansion of the private sector by reducing governments' share of the nation's wealth.

The second is to create a leaner and more efficient government, by making every tax dollar do more work.

The Government is committed to reducing the size of the federal public service. You will be asked to approve amendments to the Public Service Superannuation Act, designed to ensure that public service pensions are in line with the level of contributions.

The Government is committed to continued wage restraint in the public sector. You will be asked to approve amendments to the Public Service Staff Relations Act to ensure that compensation in the federal public service remains in step with the private sector, and does not lead the way.

You will also be asked to enact legislation making the Post Office a Crown Corporation, with a view to making postal services more efficient and responsive to public needs.

Because such a large portion of the federal budget is dedicated to transfer payments to the provinces, no large-scale restraint program could be successful without their co-operation. The Government intends to negotiate reductions which will cause a minimum of difficulty for provincial governments.

You will be asked to consider amendments to the National Housing Act, the Unemployment Insurance Act, and other legislation in order to give effect to the program of expenditure restraint.

sent des restrictions en matière de prix et de salaires. Mais le Gouvernement est aussi conscient de ses propres responsabilités. La compression des dépenses publiques a été le thème central de la politique et de la pratique du Gouvernement fédéral depuis octobre 1975. Ce thème a d'ailleurs été renforcé par l'engagement qu'ont pris conjointement les premiers ministres, en février, de maintenir la croissance des dépenses publiques en deçà du taux de croissance moyen du produit national brut.

Au mois d'août, le Gouvernement s'est fixé un objectif plus ambitieux encore. Les dépenses du Gouvernement fédéral prévues pour le présent exercice seront réduites de cinq cents millions de dollars et l'on retranchera quelque deux milliards de dollars sur les dépenses prévues pour le prochain exercice financier. En conséquence, on prévoit un taux de croissance des dépenses de 8.9 pour cent pour la prochaine année financière, donc bien en deçà des 11 pour cent prévus dans le cas du produit national brut.

En resserrant ainsi ses dépenses, le Gouvernement poursuit deux objectifs.

Le premier est de favoriser une expansion plus vigoureuse du secteur privé en réduisant la part des richesses du pays accaparée par le Gouvernement.

Le second est de rendre le Gouvernement plus économique et plus efficace en faisant fructifier davantage chaque dollar dépensé.

Le Gouvernement s'est engagé à réduire la taille de la Fonction publique fédérale. Vous serez aussi invités à adopter des modifications à la Loi sur la pension de la Fonction publique, destinées à faire en sorte qu'il y ait conformité entre les pensions de la Fonction publique et le niveau des contributions.

Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre sa politique de restriction salariale dans le secteur public. On vous demandera d'adopter des modifications à la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique pour faire en sorte que les salaires payés dans la Fonction publique s'ajustent à ceux du secteur privé, sans les devancer.

On vous demandera aussi d'adopter une loi visant à faire du ministère des Postes une société de la Couronne afin de rendre le service postal plus efficace et plus réceptif aux besoins du public.

Comme une large part du budget fédéral est consacrée à des paiements de transfert aux provinces, aucun programme de restriction vraiment ambitieux ne saurait atteindre son but sans le concours des gouvernements provinciaux. Le Gouvernement a l'intention, pour sa part, de négocier des réductions qui causeront un minimum d'ennuis aux gouvernements des provinces.

Vous serez invités à étudier des modifications à la Loi nationale sur l'habitation et à la loi sur l'assurance-chômage, ainsi que d'autres mesures destinées à assurer la mise en vigueur du programme de restriction des dépenses publiques.

IV: *Shifting Dollars To Priority Needs*

The second major requirement is to transfer funds from lower-priority to high-priority goals. They are industrial expansion, job creation, and more assistance for those in need.

Providing those additional resources within the context of budgetary restraint is a most difficult and painful exercise. Worthwhile programs serving real needs must be cut back if the money is to be found for more pressing requirements.

By cutting back programs in virtually every department, the Government intends to channel one billion dollars into programs of economic and social development.

In the area of economic development, the Government's recent proposals are intended to build upon its earlier initiatives to promote job creation, stimulate private sector growth, and encourage industrial innovation. Those initiatives included the April budget, which cut sales taxes in co-operation with the provinces, and provided a stimulus to non-conventional oil development. Other measures were announced during June and July to encourage energy conservation and the development of renewable energy sources; to stimulate research and development; and to assist small businesses.

Now the Government proposes to devote more resources to the promotion of industrial development in 1979-80.

The primary objective is to help establish an economic climate which is conducive to private sector growth, particularly in the areas of high technology industries, regional development, and the promotion of exports. Additional assistance will be provided for tourism and for the resource and ship-building industries.

Excessive government intervention in the economy should be greatly reduced over time by initiatives to eliminate duplication between federal and provincial programs and to simplify regulatory and reporting systems.

An important element among the Government's proposed new industrial development priorities is an increase in support for major capital projects in manufacturing, energy and transportation.

The major thrust of the Government's employment strategy is to encourage the creation of permanent jobs in the private sector. Special emphasis is being placed on the training and job placement of young Canadians.

In this new Session, the Government will take action to increase support for the training of an adequate supply of skilled labour and to assist labour market mobility.

The Government also proposes to introduce major changes in the Unemployment Insurance Program. These changes would achieve a substantial reduction in the cost of the

IV. *Réaffectation des fonds aux besoins les plus pressants*

La seconde tâche importante qui s'impose est de transférer à des objectifs plus pressants, comme l'expansion industrielle, la création d'emplois et une aide accrue aux gens dans le besoin, les fonds alloués présentement à des besoins moins urgents.

Consacrer des fonds supplémentaires à ces objectifs prioritaires, dans le cadre des restrictions budgétaires, est une entreprise pénible et des plus difficiles. Des programmes valables qui répondent à des besoins réels doivent être supprimés pour libérer les fonds nécessaires à la satisfaction de besoins plus pressants.

En supprimant des programmes de presque tous les ministères, le Gouvernement entend réaffecter un milliard de dollars à des programmes de développement économique et social.

Les dernières propositions du Gouvernement, dans le domaine de l'expansion économique, viennent s'ajouter aux mesures qu'il a prises antérieurement pour favoriser la création d'emplois, stimuler la croissance du secteur privé et encourager l'innovation industrielle. Ces mesures comprennent la réduction de la taxe de vente, en collaboration avec les provinces, et l'encouragement de l'exploitation pétrolière non conventionnelle, annoncés dans le budget du mois d'avril. Elles englobent aussi les dispositions annoncées en juin et en juillet pour encourager l'économie de l'énergie et la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables, stimuler la recherche et le développement et venir en aide à la petite entreprise.

Le Gouvernement se propose maintenant de consacrer des sommes supplémentaires pour favoriser l'expansion industrielle en 1979-1980.

L'objectif premier est de créer un climat économique propice à la croissance du secteur privé, en particulier, dans le domaine des industries de haute technicité, du développement régional et de l'expansion des exportations. On apportera une aide additionnelle aux industries du tourisme, des richesses naturelles et de la construction navale.

En éliminant les chevauchements entre programmes fédéraux et provinciaux et en simplifiant les systèmes de rapports et de réglementation, on devrait à la longue réduire sensiblement l'intervention excessive de l'État dans l'économie.

Une aide accrue aux principaux projets d'investissements dans les secteurs de la fabrication, de l'énergie et du transport constitue un aspect important des nouvelles priorités du Gouvernement en matière d'expansion industrielle.

L'objectif principal de la stratégie de l'emploi du Gouvernement est d'encourager la création d'emplois permanents dans le secteur privé, en insistant particulièrement sur la formation et le placement des jeunes Canadiens.

Au cours de la nouvelle session, le Gouvernement augmentera son aide en vue de former un nombre suffisant de travailleurs qualifiés et d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre.

Le Gouvernement se propose aussi de modifier sensiblement le régime d'assurance-chômage. Les changements proposés entraîneraient une réduction considérable des coûts de ce

program. They are intended to minimize any negative effects which the program may have on the incentive to work, or on the labour supply.

The proposed adjustments would make the program more selective in its coverage. They would also put Unemployment Insurance funds to more productive use, partly to finance an expanded Job Experience Training program for youth. You will be asked to approve amendments to the Unemployment Insurance Act to give effect to these changes.

Other new employment strategy measures will focus upon year-round employment programs for young people. A new Youth Job Corps Program will be created. This and other youth employment programs will benefit from a major increase in funding during this fiscal year.

In the field of social policy, the unfair impact of inflation upon lower-income groups calls for further protection.

The most effective way to protect Canadians against the injustices of inflation is to continue to act vigorously to bring inflation down. This requires the co-operation of everyone, and takes time. But the poor cannot wait for that. Nor can lower-income parents with children to support nor elderly pensioners. We must give them additional help now because their need is urgent.

The Child Benefits System has therefore been redesigned. Family allowance payments will be set at a base rate of \$20 per month per child for 1979, so that more aid can be provided to those whose need is greatest. The base rate will be indexed in line with the cost of living after 1979.

Funds saved through this process will be used to provide a yearly payment of \$200 per child to mothers in low and middle-income families. Also, there will be an increase of \$20 per household in the monthly Guaranteed Income Supplement. This will further protect the elderly from the impact of inflation.

You will therefore be asked to consider amendments to the Family Allowance Act, the Old Age Security Act, and the Income Tax Act.

As an additional anti-inflationary measure, the Government has recently reduced the special excise tax on gasoline by three cents a gallon. Negotiations are under way with the Government of Alberta to defer the one dollar per barrel increase in the price of oil scheduled for January first.

V: Renewal of The Federation

Economic improvement by itself, however, will not guarantee a united country. A renewal of the Canadian federation is equally essential. It was with this conviction that the Government published its proposals for renewal last June in a docu-

programme. Leur objectif est de minimiser les effets négatifs que le programme peut avoir sur l'incitation au travail et la disponibilité de la main-d'œuvre.

Les changements proposés resserreraient les conditions d'admissibilité au régime et permettraient aussi d'utiliser à des fins plus productives les fonds de l'assurance-chômage. Ces fonds serviraient en partie à financer un programme plus ambitieux de formation et d'expérience professionnelles pour les jeunes. Vous serez appelés à approuver des modifications à la Loi sur l'assurance-chômage pour réaliser ces changements.

D'autres mesures, dans le cadre d'une nouvelle stratégie de l'emploi, viseront principalement à créer des programmes d'emplois permanents pour les jeunes. On créera une nouvelle compagnie des jeunes travailleurs. Cette mesure et d'autres programmes d'emploi pour les jeunes bénéficieront d'une augmentation budgétaire substantielle pour l'exercice financier en cours.

Dans le domaine de la politique sociale, il faut protéger davantage les groupes à faible revenu contre les effets injustes de l'inflation.

La façon la plus efficace d'y arriver est de continuer à prendre des mesures vigoureuses pour contenir toute poussée inflationniste. Cela demande toutefois du temps et la collaboration de chacun. Mais les gens dans le besoin ne peuvent attendre, pas plus que ne le peuvent les parents à faible revenu qui ont des enfants à charge, ni les personnes âgées qui vivent de prestations. Nous devons leur offrir une aide accrue dès maintenant parce que leurs besoins sont pressants.

On a donc restructuré le régime d'allocations familiales. Le taux de base des versements mensuels sera fixé, en 1979, à \$20 par enfant afin qu'il soit possible de fournir une aide accrue à ceux qui en ont le plus besoin. Ce taux de base sera indexé au coût de la vie après 1979.

Les sommes ainsi épargnées serviront à offrir un versement annuel de \$200 par enfant aux mères des familles à faible et moyen revenu. En outre, le supplément de revenu garanti sera augmenté mensuellement de \$20 par ménage afin de protéger davantage les personnes âgées contre les effets de l'inflation.

Vous serez donc appelés à étudier des modifications à la Loi sur les allocations familiales, à la Loi sur la sécurité de la vieillesse et à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Comme autre mesure anti-inflationniste, le Gouvernement a récemment réduit de trois cents le gallon la taxe d'accise spéciale sur l'essence. En outre, des négociations sont en cours avec le gouvernement de l'Alberta en vue de reporter à plus tard l'augmentation de un dollar le baril de pétrole, prévue pour le 1^{er} janvier.

V. Renouveau de la fédération

De toute évidence, le mieux-être économique n'assurera pas, à lui seul, l'unité du pays. Un renouveau de la fédération canadienne est tout aussi indispensable. Fort de cette conviction, le Gouvernement publiait en juin dernier, dans un docu-

ment entitled *A Time For Action*. Later that month, the Government placed before Parliament the Constitutional Amendment Bill. It was referred to a Special Joint Committee of Parliament as a basis for a full public discussion of constitutional change.

A Time For Action affirmed the Government's commitment to four basic principles of renewal: the preeminence of citizens and their freedoms; full respect of native rights; full development of Canada's two major linguistic communities; and the enhancement of our mosaic of cultures. It supported development of the regional economies and the fostering of economic integration, so all in Canada can share the benefits of our country more equally. Finally, it recognized the interdependence of the two orders of government, and urged the clear establishment of their respective roles in a renewed Constitution.

A Time For Action stressed the need for a less contentious relationship among the federal and provincial governments, and more effective intergovernmental consultation. Other goals are freedom of action for each government to fulfil its responsibilities, and measures to permit greater accountability by governments to their legislatures and the people who elect them. Also emphasized was the need to help the taxpayers better understand the intergovernmental process; and to provide more effective services at less cost by eliminating wasteful duplication.

The Government therefore proposed to the provincial governments that joint action should begin as soon as possible on the clarification of federal and provincial roles and the elimination of duplication. The Premiers have responded positively. The First Ministers' Conference on the Constitution, now expected to take place at the end of this month, will consider how best to launch this major enterprise.

With respect to the reform of the Constitution, the Government has set out only two fundamental requirements. The new Constitution must provide for Canada to continue as a genuine federation, and it must contain a Charter of Rights and Freedoms, including linguistic rights. The Government has shown its deep concern that real progress toward change soon be achieved, so that uncertainty can be dispelled and unity reinforced. In particular, the Government believes it essential that clear and important progress be made before Quebecers are asked by their provincial government to vote in a referendum about their future.

Because there has been some misunderstanding about two important features of constitutional renewal, the Government wishes to make its position clear once again. The first is the role of the Monarch and the Governor General. The Government's view was and remains that the new Constitution should describe the situation as it exists today in Canada, and the Government is pleased that the provincial premiers expressed the same view during their meeting in Regina. Discussions are already in progress with provincial governments to ensure that the legal drafting conforms to that intention. There is no

ment intitulé *Le temps d'agir*, ses propositions de renouvellement de la fédération. Au cours du même mois, il saisissait en outre le Parlement du projet de loi sur la réforme constitutionnelle. Ce bill a été soumis à un comité mixte spécial pour lancer un vaste débat public sur la réforme constitutionnelle.

Dans sa publication *Le temps d'agir*, le Gouvernement endossait quatre principes fondamentaux de renouveau: la primauté des citoyens et de leurs libertés; le respect intégral des droits des autochtones; l'épanouissement total des deux principales communautés linguistiques du Canada et la mise en valeur de la diversité de nos cultures. Il prônait l'expansion économique régionale et la poursuite de l'intégration économique, de sorte que tous les citoyens du Canada puissent profiter plus équitablement des richesses du pays. Enfin, il reconnaissait l'interdépendance des deux ordres de gouvernement et insistait sur le besoin de définir clairement leurs rôles respectifs dans une Constitution renouvelée.

Dans son document *Le temps d'agir*, le Gouvernement soulignait la nécessité d'harmoniser les relations fédérales-provinciales et d'améliorer l'efficacité des consultations intergouvernementales. Les autres objectifs exposés dans ce document sont d'assurer la liberté d'action de chaque gouvernement pour qu'il puisse s'acquitter de ses responsabilités et de lui fournir les moyens de mieux rendre compte de ses actes devant le Parlement et l'électorat. On y insiste aussi sur la nécessité d'aider le contribuable à mieux comprendre les mécanismes intergouvernementaux et de rendre les services plus efficaces et moins coûteux en éliminant le double-emploi.

En conséquence, le Gouvernement a proposé aux provinces d'entreprendre une action conjointe, le plus tôt possible, pour clarifier les rôles de chacun et éliminer le double-emploi. Les premiers ministres ont bien accueilli cette proposition. On examinera la meilleure façon d'amorcer cette importante entreprise à la conférence des premiers ministres qui doit avoir lieu à la fin du mois.

Le Gouvernement n'a posé que deux exigences fondamentales au renouveau constitutionnel. La nouvelle Constitution devra prévoir que le Canada demeure une véritable fédération et elle devra contenir une charte des droits et libertés, y compris les droits linguistiques. Le Gouvernement a exprimé le vif désir de voir bientôt le pays s'engager sur la voie du changement afin que l'incertitude soit dissipée et l'unité renforcée. Le Gouvernement estime surtout essentiel que des progrès importants et manifestes se réalisent avant que les Québécois ne soient appelés par leur gouvernement provincial à se prononcer, par référendum, sur leur avenir.

Parce qu'il s'est glissé certains malentendus au sujet de deux aspects importants du renouvellement de la Constitution, le Gouvernement désire clarifier sa position une fois de plus. Tout d'abord, en ce qui concerne le rôle de la reine et celui du Gouverneur général, le Gouvernement estimait et estime toujours que la nouvelle Constitution devrait décrire la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui au Canada. Il a été heureux de constater que les premiers ministres provinciaux se sont montrés du même avis, lors de leur réunion à Regina. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec les provinces pour

intention to change or to reduce in any way the role Her Majesty plays.

Secondly, the Government recognizes that the distribution of powers among federal and provincial governments is an essential part of the renewal of the Constitution.

The Government is prepared to begin the study of the distribution of powers at the same time as that of institutions and rights, and to give every aspect of the work a high and urgent priority. Discussions will begin at the meeting of First Ministers later this month.

However, the Government believes that proposals on institutions and rights can be dealt with more rapidly than the distribution of powers, and that action on the former should not be held up if prolonged discussion is needed to settle the latter.

The public hearings of the Task Force on Canadian Unity have provided a valuable forum in which ideas could be brought forward and discussed. The Government is therefore confident that the report of the Task Force will be an important contribution to the process of renewal.

In the course of the present Session, the Government will be introducing in Parliament a revised constitutional bill. With goodwill and flexibility on all sides, and with the shape of Canada's future at stake, the Government is confident that concrete progress will be achieved in the course of this Session.

Neither renewal of the federation nor the maturity of our national structure can be considered complete until the achievement of an amending procedure permits our Constitution to be vested finally and entirely in Canadian hands. In cooperation with the provinces, the Government will again address itself to that question in the new Session.

VI: Social Responsibility and Openness of Government

The Government reaffirms its view that a renewal of faith in Canada requires an active and informed Canadian public.

It is therefore intended to continue consultations with business and labour, private interest groups, and other levels of government.

In addition, you will be asked to consider proposals to increase public access to government information.

In the further promotion of open and efficient government, a proposal will be placed before you to provide for the review by Parliament of evaluations by the Government of major programs.

veiller à ce que le texte du projet de loi constitutionnel respecte cette intention. Le Gouvernement n'entend pas modifier ou diminuer de quelque façon que ce soit le rôle de Sa Majesté.

En second lieu, le Gouvernement reconnaît que la répartition des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux constitue un élément essentiel du renouvellement de la Constitution.

Le Gouvernement est disposé à entreprendre l'étude de la répartition des compétences en même temps que la question des institutions et des droits. Il est prêt à conférer le même caractère urgent et prioritaire à chacune de ces questions. On entamera des discussions en ce sens lors de la réunion des premiers ministres qui se tiendra à la fin du mois.

Le Gouvernement estime néanmoins que les questions concernant les institutions et les droits pourront se régler plus rapidement que celle du partage des pouvoirs et qu'il n'y a pas lieu de retarder les mesures qui peuvent être prises pour régler ces premières questions si un débat plus étendu est nécessaire pour régler le problème de la répartition des compétences.

Les audiences publiques du Groupe de travail sur l'unité canadienne ont donné à la population une excellente occasion d'exposer ses idées et d'en discuter. Voilà pourquoi le Gouvernement s'attend à ce que le rapport de ce Groupe de travail apporte une précieuse contribution au renouvellement de la fédération.

Au cours de la présente session, le Gouvernement saisira le Parlement d'une version révisée du projet de loi constitutionnel. Parce que l'avenir du Canada est en jeu, le Gouvernement est convaincu que des progrès tangibles seront réalisés au cours de cette session, si toutes les parties font montre de souplesse et de bonne volonté.

Notre fédération ne sera vraiment renouvelée et le pays n'aura atteint sa pleine maturité que lorsqu'une procédure d'amendement donnera finalement aux Canadiens pleins pouvoirs sur leur Constitution. Avec la collaboration des provinces, le Gouvernement tentera une nouvelle fois de s'attaquer à cette question lors de la nouvelle session.

VI. Responsabilité sociale et accès à l'information gouvernementale

Le Gouvernement réaffirme sa conviction qu'un renouveau de confiance en ce pays ne sera possible que si la population canadienne est engagée et informée.

Il a donc l'intention de poursuivre ses consultations avec les divers groupes de pression du milieu des affaires et du monde syndical, ainsi qu'avec les autres paliers de gouvernement.

Vous serez appelés à examiner des propositions destinées à accroître l'accès du public à l'information gouvernementale.

Pour favoriser plus d'ouverture et d'efficacité au sein du Gouvernement, on vous présentera une proposition prévoyant, dans le cas de certains programmes importants, l'examen par le Parlement de l'évaluation qu'en fait le Gouvernement.

You will also be asked to consider legislation to create a federal Ombudsman.

You will be asked to consider other legislative proposals.

Members of the House of Commons,

You will be asked to appropriate the funds required to carry on the services and expenditures authorized by Parliament.

Honourable Members of the Senate,

Members of the House of Commons,

May divine Providence guide you in your deliberations.

The Commons withdrew.

His Excellency the Governor General was pleased to retire.

The sitting of the Senate was resumed.

The Honourable Senator Petten presented to the Senate a Bill S-1, intituled: "An Act relating to Railways".

The Bill was read the first time.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a copy of the Speech of His Excellency the Governor General had been left in her hands.

The Speech was read by the Honourable the Speaker.

The Honourable Senator Petten moved, seconded by the Honourable Senator McDonald:

That the Speech of His Excellency the Governor General, delivered this day from the Throne to the two Houses of Parliament, be taken into consideration at the next sitting of the Senate.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Petten moved, seconded by the Honourable Senator McDonald:

That all the Senators present during this Session be appointed a Committee to consider the Orders and Customs of the Senate and Privileges of Parliament, and that the said Committee have leave to meet in the Senate Chamber when and as often as they please.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Vous serez invités à étudier un projet de loi portant sur la création d'un poste d'ombudsman au palier fédéral.

Vous serez aussi appelés à étudier d'autres projets de loi.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Petten présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

L'honorable sénateur Petten propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement, soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Petten propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que tous les sénateurs présents durant cette session forment un comité pour étudier les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de se réunir dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion, mise aux voix, est adoptée.